



05 mars 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CARREFOUR

SERVICES
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Mobilisation de la CFDT devant le tribunal judiciaire d'Évry contre la cession d'hypermarchés et de supermarchés Carrefour

Vendredi 7 mars, plus d'une centaine de militants de la CFDT Services seront présents devant le tribunal judiciaire d'Évry pour dénoncer la cession de 39 magasins en location-gérance par Carrefour. Cette décision entraîne une perte significative de rémunérations, d'avantages sociaux et une dégradation des conditions de travail pour des milliers de salariés.

Pour rappel, la CFDT Services a assigné Carrefour en justice en mars 2024 pour dénoncer les pratiques abusives liées à la franchise et à la location-gérance.

Ce référé, procédure d'urgence, vise à suspendre ces cessions susceptibles de causer un « trouble manifestement illicite ». Il serait en effet inconcevable que de nouvelles cessions interviennent avant que la justice ne se soit prononcée sur le fond de cette affaire capitale pour l'avenir des salariés concernés.

La nouvelle vague de passage en location-gérance menace directement plus de 4 200 salariés.

La CFDT Services reste mobilisée pour défendre leurs droits et exiger de Carrefour une politique sociale responsable.

Délégué syndical de Groupe
Carrefour
Erwanig Le Roux
06 87 35 69 97
erwanig.leroux@gmail.com

Secrétaire national
Sylvain Macé
06 60 23 03 74
smace@services.cfdt.fr

Relations Presse :
Odile Stanciu
06 21 62 05 05
ostanciu@services.cfdt.fr

